



ANTI ADHERENT POUR MATERIEL ET SUPPORT

PROMAT

PROPRIETES :

PROMAT est un produit hydrophobe liquide anti-adhérent qui protège le matériel de chantier et toute surface en général, contre la rouille, la corrosion, le béton.

PROMAT protège contre les projections de béton, mortier ou laitance, pour le stockage prolongé du matériel de chantier, pour la mise hors d'eau de matériel métalliques, engrenages, chaînes, câbles, protection du matériel de chantier.

PROMAT permet d'économiser la main d'oeuvre de nettoyage et d'entretien, il améliore la longévité des matériels, ce qui en fait un élément d'abaissement des coûts reconnu et apprécié.

PROMAT s'applique sur tous les supports exposés aux projections de béton : outillage, pompe, godet, coffrage, malaxeur, bétonnière, machine à projeter, camion toupie... Il est employé pour le stockage prolongé du matériel de chantier, pour la mise hors d'eau de pièces métalliques tels que des engrenages, des chaînes ou des câbles.

PROMAT est un produit prêt à l'emploi, non gras, invisible après séchage, qui peut être appliqué même par temps de pluie

MODE D'EMPLOI

**Nous recommandons toujours un essai préalable sur le support afin de vérifier la compatibilité
Toujours agiter avant utilisation**

Prêt à l'emploi, **PROMAT** s'applique en pulvérisation, à la brosse ou au chiffon directement sur la surface à protéger.

Séchage 5 à 10 minutes en surface et protège parfaitement au bout de 45 minutes selon la température ambiante.

CONSOMMATION MOYENNE : 1 litre pour 8 à 10 m² selon la porosité du support.

L'effet est durable, résiste à plusieurs lavages et n'est pas délavé par la pluie.

Il convient de renouveler l'application régulièrement pour le matériel de chantier suivant la fréquence d'utilisation, et 1 fois par an pour les ascenseurs et autres surfaces à protéger contre les graffitis.

Sur un support métallique souillé par des projections de béton, il est conseillé de nettoyer avec un décapant type **DKP INTEL** avant d'appliquer **PROMAT**.

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 7 RUE DE LA NAUE 86170 NEUVILLE DE POITOU - tél : 09 73 50 03 30
contact@fmds.fr - www.fmds.fr



ANTI ADHERENT POUR MATERIEL ET SUPPORT

PROMAT

STOCKAGE ET SECURITE

Stocker **PROMAT** dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Conserver à température comprise entre +5°C et +35° C.

Durée de vie : 24 mois

Nous recommandons le port de lunettes et de gants de protection

Symboles de danger :

GHS07 GHS02

Mention d'avertissement :

DANGER



Mentions de danger et

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertige.

informations additionnelles sur les dangers :

Conseils de prudence - Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Conseils de prudence - Intervention :

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseils de prudence - Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.

Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 10-14 Rue Jean Perrin - 17000 LA ROCHELLE - tél : 04 71 64 34 76 - fax : 00 71 63 01 88
contact@fmds.fr - www.fmds-sarl.fr